



162 ST-DENIS  
Tél. Est 893

# L'AUTORITÉ



Abonnement:  
Par maille . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

## Honoré Gervais

Nous ne connaissons pas de Canadien-français de la dernière génération qui ait, autant qu'Honoré Gervais, fait honneur à sa race.

Dans sa profession, Honoré Gervais mettait au service d'une immense clientèle un profond savoir et un dévouement infatigable. Dans la politique, il joignait à une connaissance parfaite du mécanisme de nos institutions parlementaires une profonde érudition, une grande largeur de vue et un esprit public toujours en éveil. Dans la magistrature, il a brillé au premier rang par la pénétration de son esprit, la rectitude de son jugement et la mansuétude avec laquelle il savait humaniser la rigueur implacable des lois. Et dans la vie privée, il était aimé de tous ceux qui l'approchaient à cause des admirables qualités de son cœur et de son esprit.

Il s'est fait d'innombrables amis et il n'avait pas d'amis qu'il ne trouvât occasion de servir par de continuels bienfaits. A son bureau d'avocat et de député, c'était, mêlée au cortège des clients, une procession constante de gens qui venaient lui présenter des requêtes et que son inséparable bonté ne désapprouvait jamais. Il aurait été sans peine élu dans la division Saint-Jacques, avec seulement les suffrages des électeurs qu'il avait obligés.

Il y a plusieurs mois, "L'Autorité" a lancé l'idée d'élever un monument à cet homme de bien que la mort a fauché prématurément et exprimé l'avis que l'endroit tout désigné où dresser la statue était le square Viger, devant l'École des Hautes Etudes commerciales, dont Honoré Gervais a été le vrai fondateur. Que le projet ait été bien accueilli dans le public, nous en avons eu la preuve aux nombreuses adhésions que nous avons reçues. Mais, jusqu'ici, les amis du regretté disparu n'ont encore rien fait de tangible pour acquiescer envers Honoré Gervais leur dette de reconnaissance, et, depuis une quinzaine, plusieurs nous ont écrit pour nous demander si le projet est abandonné.

Nous croyons donc le temps venu de faire un autre appel aux amis de l'ancien député de Saint-Jacques, non pas pour raviver son souvenir, lequel ne saurait être éteint, mais à seule fin de les inviter à se grouper pour rendre à la mémoire du regretté disparu le solennel hommage de gratitude et d'amitié qu'ils lui doivent.

"L'Autorité" se met entièrement à la disposition de ceux qui voudront prendre l'initiative du mouvement. Qu'un comité d'organisation se forme et se mette à l'œuvre, et à ses appels nous sommes certains que les réponses afflueront tellement que sa tâche sera en un minimum de temps accomplie.

Avant la chute des feuilles, nous voudrions voir la statue d'Honoré Gervais orner la place publique.

OBSERVATOR.

## Le devoir patriotique

Nous sommes surpris de voir "L'Action Catholique", qui a si bien défini les devoirs que la guerre impose aux citoyens du Canada sans distinction de race, se formaliser des observations que le ministre de la milice s'est permis de faire sur le compte de notre province, dans le discours qu'il a prononcé il y a huit jours à Lindsay, Ontario.

Voici les paroles de sir Sam Hughes, telles que rapportées par la "Gazette" de Montréal:

"Avec tous les égards que je dois à la province de Québec, j'ose dire que, dans cette guerre, elle n'a pas fait son devoir comme elle aurait dû le faire, et comme je suis convaincu qu'elle l'aurait fait si la jeunesse de cette province avait été guidée par ceux qui ont mission de la guider."

L'organe de Québec met le ministre en demeure d'expliquer ces paroles.

Elles ne requièrent à notre humble avis aucune explication. C'est en effet un fait incontestable que sir Sam Hughes a énoncé avec une remarquable modération.

Les Canadiens ont tous un égal devoir à remplir dans cette guerre: c'est d'aider dans toute la mesure de leurs forces au triomphe de l'Angleterre qui a notre allégeance à tous, et si quelques-uns d'entre eux ont de plus lourds devoirs, ce sont les Canadiens-français, puisque, à moins de renier leur origine, ils sont en honneur tenus de prêter en même temps main forte à la France.

Or, en proportion de sa population, la province de Québec a donné beaucoup moins de soldats que les autres provinces, et les Canadiens-français, quoique en majorité dans la province, ont fourni un nombre relativement restreint de recrues.

Voilà des faits qu'il est inutile de nier: ils sont prouvés par des chiffres. Et il n'en faut pas davantage pour justifier la remarque du ministre, remarque que sir Sam Hughes n'a d'ailleurs faite qu'en invoquant en notre faveur des circonstances atténuantes.

S'il est un reproche que l'on puisse faire au ministre de la milice, c'est d'avoir adressé ce reproche mérité à notre province lorsqu'il s'adressait à un auditoire de l'Ontario, tandis qu'il n'en a pas soufflé mot dans un discours qu'il prononçait quelques jours plus tard à Montréal.

Jules MOREAU

## Que nos enfants apprennent à nager

Les journaux ont rapporté ces jours derniers comment un citoyen de la rue Ottawa, de passage à Chateauguay-Bassin, y a sauvé la vie d'un baigneur imprudent, non seulement en le retirant de l'eau au moment où il allait disparaître définitivement après plusieurs minutes d'immersion, mais en pratiquant ensuite la respiration artificielle pour le ramener à la vie. Le sauveur était un diplômé de la Royal Life Saving Society du Canada, ce qui équivaut à dire qu'il ne savait pas seulement nager, mais qu'il connaissait aussi la manière de procéder pour effectuer un sauvetage.

Ces connaissances, un grand nombre de nos jeunes concitoyens de langue anglaise les acquièrent dans les établissements de la Y.M.C.A. Nous, Canadiens-français, ne possédons malheureusement aucun établissement similaire, et nos enfants grandissent sans apprendre à nager, et par suite, leur

vie sera menacée chaque fois qu'ils s'aventureront sur l'eau. Chaque année, au retour des vacances, des multitudes de Montréalais s'en vont à la campagne avec leur famille, et les lacs, les rivières, les plages sont naturellement les endroits les plus recherchés.

Et les enfants des citadins se noient chaque année en nombre parce qu'on ne leur a pas appris à nager.

Cependant la natation est une des méthodes les plus hautement préconisées pour le développement du corps. C'est un exercice particulièrement recommandable au point de vue de l'hygiène.

Et d'autre part, l'expérience nous enseigne que les adultes apprennent rarement à nager, tandis que les petits garçons et les fillettes, avec des leçons et de l'entraînement, deviennent invariablement de bons nageurs.

Pour des raisons de salubrité et de moralité également, il répugne d'envoyer nos enfants dans les bains publics.

Mais dans les écoles, la natation devrait être une matière d'enseignement aussi importante que la lecture et l'écriture.

Pourquoi les écoles de Montréal ne seraient-elles pas pourvues de bains de natation comme l'école que l'on vient de construire à Outremont?

Les citoyens de Montréal paient assez de taxes aux commissaires d'écoles pour avoir le droit d'exiger ce perfectionnement dans notre organisation scolaire.

La Commission scolaire vient précisément de commencer à construire deux nouvelles écoles, une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Nous demandons que nos commissaires suivent la marche du progrès en y aménageant des bains de natation.

Il faut que nos enfants apprennent à nager, afin qu'ils puissent plus tard sauver leur vie et, le cas échéant, sauver la vie des autres.

Gilbert LaRUE

## CHRONIQUE

Du rôle de la philosophie quand il fait chaud. — Phidime le saule pleureur. — Mais que dites-vous de 1816? — Un été où l'on pouvait patiner sur la glace naturelle.

— Mon cher Casimir, me dit-il quand nous étions du "93 à l'ombre", en s'épongeant avec un mouchoir tourné en lavette, c'est au jourd'hui la journée la plus chaude de mon existence.

— Bah, tu m'as chanté la même antienne l'an dernier trois ou quatre fois, et pas le même jour. Pas plus tard que demain, tu la rechanteras, car les journaux arborent le pronostic: Beau et plus chaud.

— Tu me dis pas!

— Pour te rafraîchir, escompte donc, par la pensée, l'orgueil que tu ressentiras plus tard, sous le harnais de tes cheveux blancs, (sic) à raconter que tu as connu le maximum de la chaleur. A beau mentir qui vient de loin, tu sais.

— Je ne vois pas qu'il y ait là sujet à se vanter la tête et à faire des ronds de paon.

— Sacrilège! Tu as donc oublié ce qu'a écrit Claretie: "C'est une gloire comme une autre pour nos contemporains d'avoir vécu la plus chaude journée du siècle."

— Je ne sais jamais tu cela.

— Tu as tort, El Claretie ajoutait: "Le malheur est qu'un certain nombre de braves en sont morts. Mais la vie est une bataille; lorsque les hommes ne se chargent pas de la rendre meurtrière, les éléments y mettent leurs soins. Dame Nature est ironique et se moque des créatures. Elle les gèle en hiver, les étouffe en été. C'est une mère qui tourne facilement à la marâtre."

— Tout ça, c'est de la littérature, et pas de la plus rafraîchissante, excepté le petit bout sur l'hiver, ah! que j'en arrache.

— C'est parce que tu n'as pas les grâces d'état canayennes.

— Des phrases.

— Tu veux quelque chose de plus pratique? Eh bien! fais-toi Sénégalais. . . Après un peu d'apprentissage, tu te feras de la chaleur. . . Tu feras la sieste sénégalaise du soir au matin, sous de grandes feuilles d'un vert humide. Personne ne meurt de chaleur au Sénégal et la température n'y est jamais le sujet de conversation de ceux qui n'en ont pas d'autres.

— Tu palanges et ce qui est du crime pur, tu augmentes mes calories.

— Ne m'interrompt point, homme de peu d'horizon. Dans notre pays, peux-tu faire la sieste du matin au soir sous de grandes feuilles d'un vert humide? Et puis l'entend-on jamais parler d'autre chose que de la température?

— Il doit y avoir pourtant moyen sur un continent civilisé et en plein 20e siècle, de souffrir moins de la chaleur?

— Phidime, être obtus et sybarite, tu devrais savoir que c'est justement la civilisation comme nous l'entendons, qui aggrave le mal. Cette civilisation, c'est ton chapeau à petit rebord, parce que c'est la mode; c'est ton complet à trois morceaux et en tissu trop lourd, parce que c'est la mode; c'est surtout ton faux col trop haut, trop étroit et trop raide. La mode, le

"quand dira-t-on" l'empêche de le coiffer d'une feuille de rhubarbe, de ne porter qu'un pantalon en toile mousseline et de te désencarcaner. C'est toi, beaucoup plus que Mère Nature, l'auteur de ton malaise.

— Comment voudrais-tu que je fasse la sieste, du matin au soir, sous des feuilles d'un vert humide et que je suscite une femme, dix enfants et une belle-mère vorace et lognace avec beaucoup, plus de rime que de raison?

— Je te dirais bien: "Fallait pas le marier". Mais j'abhorre ces façons d'argumenter. Je te dirai seulement, avec un Sage de l'Antiquité: "Il faut prendre le temps comme il vient et les choses comme elles sont."

Le même Phidime, de mai à juillet n'avait cessé de géindre, puis tard qu'il avait cessé de pleurer, car les journaux arborent le pronostic: Beau et plus chaud.

C'est à en perdre la boire et le manger, me répétait-il chaque matin. Nous voici bientôt au Dominion Day et toujours du froid et de la pluie; rien ne germe, rien ne pousse, la terre est encore gelée; les semailles sont perdues. N'en-i Fin, encore plus que Phidimon Cousineau.

— Bah! lui rétorquai-je, il n'y a encore rien de cassé; on a déjà eu pire.

— Jamais!

— Tu! Pas plus tard que l'autre jour, le "New-York Sun" recommandait le moral à des pareils à toi en leur rappelant "the great summer of 1816". Cette année-là, dans l'Etat de New-York, qui est au sud de notre territoire, ne l'oublie pas, il y eut 18 pouces de neige en juin, de la glace en juillet, des gelées en août. La "Salem Gazette" disait le 11 juin de cette dite année: "On Sunday morning, ice was drawn from the well at the toll house on the turpice. A gentleman arrived in town from a journey said that, in the upper part of this State, on Saturday, large icicles formed and the foliage in the forest was plated with frost."

Or donc, Phidime, oiseau de malheur! l'histoire ne mentionne pas qu'il y eut famine en 1816. Personne n'ajouta un trou à sa "singe" à cette époque bénie où la bretelle gisait encore dans le néant.

— Ça n'empêche pas, Casimir, que ça regarde mal en grand. J'ai un nez stylé, un nez classique, pour les pressentiments, et il ne me dit rien de bon, au contraire.

L'autre jour, je le rencontrai au marché Bonsecours, qui était littéralement tapissé de voitures ployant sous des monticules de produits de la terre. Lui-même en avait plein deux paniers.

Eh là! lui criai-je, donne moi donc des nouvelles de ton nez. . . Comme il bafoillait, j'achèrai de l'assommer en lui mettant sous le nez les manchettes très grasses d'un journal frais issu de l'imprimerie: "La province de Québec aura une belle récolte sous tous les rapports. Le département de l'agriculture annonce que les pluies ont aidé la récolte et que le grain sera abondant."

— Et Phidime trouva enfin quelque chose à répondre:

— Ce journal, Casimir, annonce-t-il qu'il va faire moins chaud demain? c'est déjà insupportable. Le soleil va tout brûler, tout dessécher, hélas! quand c'est pas un malheur, c'en est un autre.

— Quel saule pleureur! Qu'est-ce que vous donneriez pour avoir mon Phidime comme frère siamois?

CASIMIR

## Les bleus sont inquiets

(Spécial à "L'Autorité")

Ottawa, 21. — On annonce qu'une grande convention conservatrice sera bientôt tenue.

Des défaites réitérées dans le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et tout récemment dans l'Ontario, ont convaincu les conservateurs qu'il y avait danger en la demeure.

Ce qui leur manque, et principalement dans la province de Québec, c'est une organisation de presse.

Les chefs du parti proclament hautement que la doctrine conservatrice deviendra ignorée du peuple si elle ne lui est pas communiquée, réitérée, remâchée par une active campagne de presse.

Un journal conservateur a récemment fait entendre ces conseils aux chefs de file:

"Que le parti se démocratise davantage. Il faut que nous touchions la main des chefs, que leur voix se fasse entendre plus souvent. Il faut que leur contact avec le peuple soit plus fréquent et pratiquement continu de sympathies, d'explications, d'intelligence et d'action."

## Session et tramways

(Spécial à "L'Autorité")

Québec, 21. — La question à décider: si nous aurons une session spéciale de la Législature en septembre pour essayer de rétablir l'équilibre dans les finances de la Ville de Montréal, reste en suspens, en attendant que nous recevions des nouvelles de certains cercles municipaux montréalais, qui ne semblent guère être pressés, si l'on en juge par le Conseil de réclamer cette session pourtant jugée urgente par le Bureau de Contrôle.

La nouvelle est arrivée ici qu'un journal montréalais s'appliquait ingénieusement à démontrer que cette session n'était convoquée que dans les intérêts de la Compagnie des tramways de Montréal; mais il semble que pour certaines gens le tramway soit devenu une phobie et qu'ils soient capables d'en apercevoir à l'oeil nu jusque dans la lune.

## Au nord de la Somme



L'OMBRE DE KITCHENER:—C'est à ton tour, Tommy Atkins, d'exterminer les Barbares! . . .

# Dans les contrées heureuses où fleurit la prohibition

## Il n'y a pas qu'à Sorel où les bouges pul-lulent, car la situation est encore pire dans les provinces maritimes

### Epouvantable état de choses produit par l'hypocrisie à Sydney et à Glace-Bay

Une dépêche adressée la semaine dernière à "L'Autorité" annonçait que cent bouges avaient remplacé à Sorel la dizaine d'hôtels licencés qu'on y avait avant l'ère prohibitionniste et que dans ces bouges on buvait de l'alcool toré boueux baptisé "Ginger Ale du Pays".

Les mêmes renseignements nous arrivent de Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette, de Lévis et de Fraserville, toutes places où les prohibitionnistes ont réussi à implanter leur doctrine, sinon à établir la tempérance.

Ainsi que nous le disions depuis six mois, le plus sûr moyen de développer l'ivrognerie dans une place est d'y introduire la prohibition. Au lieu que si les liqueurs bénéfiques comme la bière et le vin avaient été tolérées, le peuple aurait pris peu à peu l'habitude d'y recourir, et notre population serait aujourd'hui beaucoup plus tempérante qu'elle ne l'était il y a deux ans, alors que les prohibitionnistes commencent leur hypocrite campagne; or, à leur éternelle honte, nous voyons aujourd'hui le contraire.

#### EN NOUVELLE-ECOSSE

Nous allons maintenant nous transporter dans la ville de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et nous contenterons l'état de choses qui existe dans cette ville aussi pittoresque que prohibitionniste.

C'est une ville de 18,000 âmes, et alors que dans les villes où l'on octroie les licences, celles-ci ne se chiffrent jamais plus qu'une par mille habitants, on ne compte pas moins de 92 endroits à Sydney où la boisson se vend en cachette.

Oh! ces buvettes ne sont pas ouvertes sur le trottoir avec ensei- gnement Borden d'intervenir en

favor des débitants de liqueurs d'Halifax, qui ont payé à la Ville le plein montant de leur licence pour une année et à qui la Législature de la Nouvelle-Ecosse a retranché cette licence au bout de six mois.

Le résultat de l'élection de North-Perth est une autre démonstration du peu de sympathie que trouve la prohibition auprès du peuple, surtout si elle lui est imposée de force comme dans la province d'Ontario, ainsi que l'a fait le gouvernement Hearst. C'est ce qui a même poussé un journal conservateur à signifier à Monsieur Hearst, chef de son parti: "Si vous voulez que le peuple continue à voter comme dans North-Perth, vous n'avez qu'à le dire."

#### A GLACE BAY

Nous laisserons maintenant la parole à un observateur qui vient de passer par Glace Bay, toujours dans la Nouvelle-Ecosse, et qui y a observé ce qui suit:

Un plaideur, dont la cause était évidemment mauvaise, proposa récemment au magistrat de Glace Bay, qui devait l'entendre, d'aller faire une visite à l'hôtel, cinq minutes avant l'ouverture de la Cour, à dix heures du matin.

"C'est bien, dit le juge, la Cour s'ajourne à dix heures et demie."

"Et voilà comment la prohibition est non seulement une farce, ici comme ailleurs, mais un scandale et une disgrâce."

#### EN FACE DU POSTE

Si, pris de scrupule, l'étranger s'enquiert des moyens de fuite en cas d'alerte, on lui rit au nez. La police? Des bêtises! On s'en moque de la police; et je l'ai bien constaté à Glace Bay où l'une des bu-

#### EN CONCLUSION

N'avions-nous pas raison de dire, à l'"Autorité", que la prohibition, partout, est l'envers de la tempérance, de même que l'hypocrisie est l'antipode de la vertu?

N'avions-nous pas raison de combattre, au nom de la liberté individuelle, les énergumènes qui prétendaient nous interdire jusqu'à l'usage de la bière et du vin?

Notre pauvre province de Québec n'est-elle pas déjà dans un état assez pitoyable, que nous voulions l'abrutir davantage?

Sylvio PICAUD

Un consul patriote en paroles seulement

Un Français de France trouve qu'il est temps que M. Bonin cesse de jouer la pantomime

Critiques implacables

Je ne puis m'empêcher de sourire en lisant dans les journaux le compte rendu des paroles, respirant le plus pur patriotisme, prononcées par monsieur le consul Bonin, le 14 juillet courant. Certes, M. le Consul a, en théorie, d'excellents sentiments et il est vraiment regrettable que ce monsieur ne jenne la pratique à la théorie, que ses paroles ne soient suivies d'actes aussi louables. En effet, il est assez difficile de croire au patriotisme d'un consul qui ne reçoit pas les blessés revenant du front, ni les gens venant s'enrôler, pas plus que les épouses des réservistes, etc. Peut-on croire au dévouement d'un homme qui, pour ne pas se déranger, sans doute, refuse son titre de français à un honnête homme, ayant déjà fait 52 mois de service militaire, et lui fait ainsi perdre une position au moyen de laquelle il aurait travaillé pour la patrie? Qu'est-on en droit de penser lorsqu'on voit accueilli, à bras ouverts, au Consulat des gens qui ont préféré émigrer que faire leur service militaire?...

La neurasthénie de la richesse

Comme ils s'ennuient, les neurasthéniques! La vie leur est insupportable parce qu'ils en usent mal. (Je veux parler des neurasthéniques riches.) Mondains exaspérés par l'excessifs des dissipations frivoles, intellectuels affaiblis par le surmenage, oisifs las du désœuvrement, ils demandent la guérison de leurs maux réels ou imaginaires à l'isolement d'une maison de santé. Mais les habitudes prises ne les lâchent pas. Ils ne peuvent se résoudre au repos qui les guérirait, ils s'amusent, ils se divertissent, ils se distraient, ils se reposent, ils se font distraire, ils se font distraire, ils se font distraire. C'est un cercle vicieux qui les maintient en équilibre. La fortune les rend orgueilleux, tout le monde est obligé d'être soumis à leurs ordres, ils s'imaginent qu'avec de l'argent tout s'achète. Il n'y a qu'eux. Ils sont remplis d'eux-mêmes. Un proverbe aussi vieux que l'humanité prétend que la fortune ne fait pas le bonheur. Et je crois que c'est en effet bien vrai. Car la trop grande richesse est souvent une source de méfiance et d'amer-tume. Au nombre de mes connaissances, il y a un personnage tellement riche que son argent ne se compte pas; eh bien! il est martyr de son argent, il est effroyablement seul parmi les fausses amitiés et les complaisances intéressées. Cet homme ne respire que des parfums délétères, l'air est vicié autour de lui. Il voudrait humer une bouffée d'air pur, mais le masque d'or qui est rivé à son visage l'étouffe. Et sous le masque il y a pourtant une vraie, une simple figure humaine, un cœur ardent et géné-

Le bas du fleuve, paradis des vilégiatures

Jadis, quand on disait d'une famille qu'elle était partie pour la vilégiature, c'était un événement aussi important que celui de l'apparition des premières automobiles au Canada. Les millionnaires seuls, semblait-il, étaient capables d'un pareil luxe. Il est vrai qu'autrefois il en coûtait beaucoup pour aller en vilégiature à la campagne. Les communications étaient difficiles, les chemins et les routes étaient le plus souvent impraticables. La pluie venait-elle à tomber pendant quelques jours, on en avait parfois pour longtemps sans sortir de la maison. C'était l'été temporaire aux belles promenades à la mer, au bord des rivières et des lacs. C'était l'absence forcée sur ces plages enchantées que ceint l'Intercolonial dans le bas du fleuve et que les plus hautes autorités médicales recommandent aux personnes débilées, aux malades, aux hommes d'affaires en quête de repos. Naguère, il faut le dire, les villages manquaient de presque toutes les commodités modernes. Pas de téléphone pour permettre à l'industriel ou à l'homme de loi de se tenir à distance en contact continu avec son siège d'affaires; pas de lumière électrique; les hôtels étaient rares. A cette époque encore, si on référait aux statistiques, la mortalité était grande. Comment aurait-il pu en être autrement. Contrainit de rester à la ville durant la saison torride, on respirait la poussière des rues, au lieu de l'air vivifiant de nos verdoyantes campagnes, de nos montagnes pittoresques, de nos rivières limpides, de nos lacs aux eaux si pures, de nos bois et particulièrement de la mer avec son eau salée qui tonifie, vivifie, fortifie et guérit comme le disait l'année dernière M. le docteur Brochu de Québec, ex-président du Collège des Médecins, en parlant des endroits enchanteurs qu'offre le parcours de l'Intercolonial.

Et comme il faut bien se reposer un peu, la maîtresse emploie ses heures de loisir à fleurir les tonnelles. Telle de courage calme et de noblesse charmante on désempare ses ennemis. Pour une fois, faisons un croix.

Il est, paraît-il, sérieusement question — enfin! — de rétablir quelques lignes d'autobus. Mais... il y a un "mais"! — on appréhende que le manque de personnel ne retarde la mise en marche des véhicules. Nous croyons au contraire que l'autobus serait pris d'assaut par tout ce qu'il reste de mécaniciens à Paris. Il a laissé dans la corporation d'étranges regrets. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer dans l'un de ces bureaux du quartier de la Grande-Armée, où les chauffeurs s'assemblent. Ecoutez-les parler de l'autobus et de sa trépidation épouvantable, de ses zigzags imprévisibles. "Qui en bouche à un coin à la fonte". Ceux qui ont conduit un "la poigne au volant" considèrent comme indigne de leur maîtrise de suivre deux rails. "Autant être mené en lièvre". Les chauffeurs, au point de vue professionnel, estiment spécialement certaines lignes d'autobus. Les Parisiens, eux aussi, au point de vue patriotique; nous n'oublions pas que l'autobus Madeleine-Bastille prit, le premier, en 1914, la route de Strasbourg!

Un de nos collaborateurs établisait récemment la quantité de papier dépensée chaque mois par nos administrations; le total, on s'en souvient, était impressionnant. Il y aurait lieu de compléter cette statistique par la quantité de carton utilisée qui, elle non plus, n'est pas négligeable. L'Administration de la Guerre vient naturellement en tête. Si vous voulez vous en rendre compte, achetez le premier auxiliaire venu et demandez-lui toutes les cartes dont il est porteur. Il vous montrera une carte de congé, une carte d'autorisation à déléguer en ville, une carte d'autorisation à entrer à son service par telle porte et à en sortir par telle autre, une carte d'autorisation à circuler "pour les besoins du service", plus toutes les autres dont il plaît à chaque chef de bureau d'imaginer la nécessité! Et la crise du papier n'y change rien!

A propos de l'inauguration du canal de la Méditerranée au Rhône nous publions plus loin une photographie qui représente M. Marcel Sembat, ministre des Travaux publics, déjeunant à côté de M. Thiery, sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur, et député des Bouches-du-Rhône. Il ne semble pas prendre en considération la taille de son aimable et jovial voisin. Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Et, à ce banquet, les lecteurs de M. Sembat ne pouvaient s'empêcher de sourire en se rappelant le passage de son dernier frère: "Pauvre un roi ou faites la Paix", où il relate sa première rencontre avec son futur collègue du ministère. Toute ma vie, au cours de mes voyages en province, j'avais vu sur les murs des villes de colossales affiches portant ces mots: "Thiery et Sigand". Aussi, la première fois que je me trouvais en présence de M. Thiery, m'étonnai-je de ne le trouver, malgré sa haute taille, que d'une stature en somme décevante pour un homme qui, comme moi, n'avait jamais imaginé M. Thiery qu'agrandi par le mot auquel son nom était invariablement accolé. Maintenant que M. Thiery est le collègue de M. Sembat au ministère, il juge sans doute que, même assis à une table de banquet, il est d'une taille plus conforme aux promesses des affiches.

Le VEILLEUR

GEORGES MAYRAND, M.P.P. Notaire. Edifice Versailles, 56 rue ST-JACQUES. Tél. Main 1275. Résidence St-Louis 8121. AVOCATS Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest. Avocats. 11 PLACE D'ARMES. Tél. Main 8260. Bureau: Main 6702. Résidence: St-Louis 1721. Résidence: Ave. Bastien, Ahuntale. J. A. E. GRAVEL. AVOCAT. POWER BUILDING 83 CRAIG OUEST. Montréal. Rodolphe Bédard. Comptable-Illégit. Vérificateur de comptes. Systématique consultant. Administrateur de succession et liquidateur. Téléphone Bell Main 8757. SUITE 604, EDIFICE SHAUGHNESSY, 157 rue McGill. Montréal. MORGAN & LAVERY. AVOCATS-PROCUREURS. Suite 620. Edifice Transportation. 120 RUE ST-JACQUES ET COLLEGE. Tel. Main 2870. Cable Edmore. A. Z. D. Morgan, Sulluste Lavery, B. C. L. L. Lavery a son bureau du soir, 1 rue St-Thomas, LONGUEUE. RENE CHENEVERT. Avocat. Edifice de la Banque d'Ottawa 724 rue ST-JACQUES. Tél. Main 4019. RAINVILLE & GAGNON. Avocats. 166 rue ST-JACQUES. Tél. Main 2784. MONTREAL. GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Detroit et Chicago. A TORONTO. En 7 1/2 Heures par Intercolonial Limité. Le train d'un service supérieur quitte Montréal à 10.15 a. m. Quatre Trains Express par Jour. 10.15 a. m., 9.20 a. m., 7.20 p. m., 11.00 p. m. Wagon-salons, salon et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, salons à l'électrique, avec lampes de lecture dans les lits, sur les trains de nuit. MONTREAL — ALBANY — NEW YORK, 12 & 11. 60. — 9.50 a. m., 2.20 p. m. MONTREAL — BOSTON — SPRINGFIELD via St. Ry. — 6.45 a. m., 9.50 a. m. MONTREAL — OTTAWA — 4.15 a. m., 10.45 p. m. MONTREAL — SHEPPARD — LEON-NOVILLE — 6.50 a. m., 10.15 p. m., 11.00 p. m. BUREAU EN VILLE, 122 rue St-Jacques. Tel. Main 6905. Hotel Windsor sur site Bonaventure. "Tous les jours, 5 jours par jour, excepté le dimanche, et le dimanche seulement.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED. VOYAGEZ PAR EAU POUR LE CONFORT. Ligne Montréal-Québec. Service quotidien à 7 h. p. m. Montréal-Mille-Isles-Toronto. Départ tous les jours à 1 h. p. m. Ligne de Saguenay. Départ de Québec tous les jours, le dimanche excepté, à 3 h. p. m. Le steamer Express "CANADIAN" quitte Montréal le mardi et le vendredi à 7.15 p. m. Cote Nord-Head-Prince-Edouard-Petit. Le "Canada" quittera Montréal le 20 juillet et le 2 août à 4 h. p. m. BUREAU GÉNÉRAL DE FRÈS: Main 5562. BUREAU DES BILLETS: 9-11 Victoria Square, Tél. Main 4210.

J. O. Labreeque & Cie. Marchand de Bois et Charbon. 141 rue WOLFE. Prompte livraison. Spécialité: Le Diamant Noir. Tél. Est 2390. "L'Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Ltée, Bureau: 162 rue St-Denis. Téléphone Est 893. La Compagnie d'imprimerie Gollin-Ménard, Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

On demande un professeur d'italien et d'espagnol. Ecrire à 162 rue St-Denis et mentionner conditions. LOTS A VENDRE. De beaux lots, aussi des bons sur lots doman droit à un lot et à \$50 en or. 2 lots pour \$1.00 ou 25 sous le bon. Ecrire, avec le nombre de lots désirés, à H. P. MacDonald, 510 rue Chambly. Cartes professionnelles. COURTIERS. Main 7631. Ed. Lepage Limitee. Agents Financiers. 60, RUE NOTRE-DAME E, Montréal. FORTIER, BEAUVAIS & CIE. Courtiers. Membres de la Bourse de Montréal. 66 rue ST-PAUL-DE-SAINTE-ANGÈLE. Tél. Main: 424. RODOLPHE FORGET. Courtier et Banquier. 83 rue NO/RE-DAME OUEST. Tél. Main 7181. NOTAIRES. ARTHUR ECREMENT. Notaire. 89 rue ST-JACQUES. Tél. Main 4390.

FONTAINE & LABELLE. Avocats. Edifice La Presse, 61 rue ST-JACQUES. Tél. Main 877. DESSAULLES, GARNEAU & VANIER. AVOCATS. 86, RUE NOTRE-DAME OUEST. Tél. Main 6110. GORDIEN MENARD. AVOCAT. Tél. Main 6607. Bâillon Versailles. RUE ST-JACQUES. VOIES URINAIRES. MALADIES DE LA PEAU. MALADIES VENERIENNES. Dr G. ARCHAMBAULT. Heures: 10 à 11 a. m., 2 à 3 p. m., 7 à 9 p. m. Bureau: 7 à 9 p. m. 616 rue St-Denis. Déménagements de Pianos et de Meubles. Emballage à l'exporte de l'étranger. Empaqueurs et Expéditeurs. J. B. Baillargeon Express Limited. 328 ONTARIO EST. Tél. Est 6460. Pour distribution et collection de journaux, revues, etc., à prix modérés adressez-vous à H. GAGNON, 245 rue Hogan.

Tél. Est 6668. LA COMPAGNIE SOLEX, Limitée. IMPORTATEURS. Entrepresseurs Électriques, Lampes et Accessoires Électriques. 105, BOULEVARD SAINT-LAURENT. Tél. Laballe 160. Chateau Dupuré. Termis des Travaux. Rue Notre-Dame, Logue Pointe. SALLE POUR BANQUETS. Repas à la carte. Chef français.

Argent à prêter sur hypothèque. \$5.000 à \$500.000. Taux d'Intérêt - 6 1/2 à 7%. Terme - 3 à 5 ans. The Prudential Financial Society. 162 RUE ST-DENIS. Tel. EST 893.



COMMODITES DANS LA CUISINE. Premièrement—"Faire à manger au gaz." Deuxièmement—"Faire chauffer l'eau avec un Réchauffeur d'eau à Réservoir." Vous serez tout aussi content d'avoir un Réchauffeur d'eau à Réservoir que de votre poêle à gaz. Nous les installons gratuitement. Vous pouvez les avoir chez nous pour \$6.00 comptant et \$1.00 par mois. Pendant 14 Mois, ou en payant comptant vous pouvez les avoir pour \$17.50. The Montreal Light, Heat and Power Co. BUREAU PRINCIPAL: Angle Craig et St-Urbain. SUCCURSALES: 358 STE-CATHERINE OUEST, (Au face de chez Goodin); 539 STE-CATHERINE EST, (Près de la rue Amherst); 831 RUE STE-CATHERINE, (Maison-Neuve); 1007 AVE. MONT-ROYAL EST.

Ce que l'on dit

Les dimanches et lundi de Pentecôte alors qu'il ne faisait... point chaud, les Parisiens n'en ont pas moins organisé des repas champêtres sur l'herbe fraîche, oh! très fraîche! A l'entrée de l'avenue de Trignon, à l'angle des bois de Ghaville, aux abords de la forêt de Vincennes, ce n'étaient que familles banquetant joyeusement en plein air, en pleine "hotte". Et les petits restaurateurs voisins, qui espéraient que le mauvais temps leur amènerait des clients en quête d'un abri, n'en revenaient pas de la désinvolture avec laquelle les "Pentecôtiers" faisaient trempe-lette. Il est certain que les permissionnaires révolutionnaires de ces essences — FRAISE, CHOCOLAT, VANILLE — ou notre CREME NAPOLITAINE, notre SORBET, ou notre CREME FRANCAISE. Elles sont toutes excellentes. Si votre fournisseur en manque, téléphonez à la

Comme Crème a la Glace de Qualite choisissez celle de la MONTREAL DAIRY

Elle est le CHOIX des gens de goût délicat à cause de son indéniable PURETE; à cause de ses nombreuses QUALITES; à cause de sa saveur délicieuse; car il ne faut pas oublier qu'elle est composée des meilleurs éléments qui entrent dans ce mets presque divin, surtout dans la période des grandes chaleurs. Si vous n'avez pas encore goûté à notre CREME A LA GLACE, pourquoi ne prenez-vous pas dès maintenant la RESOLUTION d'en demander la première fois que votre ESTOMAC réclamera de la Crème à la Glace? Demandez-la à l'importeur laquelle de ces essences — FRAISE, CHOCOLAT, VANILLE — ou notre CREME NAPOLITAINE, notre SORBET, ou notre CREME FRANCAISE. Elles sont toutes excellentes. Si votre fournisseur en manque, téléphonez à la



# ST-DENIS

Rue St-Denis. Près Ste-Catherine

TROUPE DHAYROL

VAUDEVILLE DE LUXE

et

VOIES ANIMÉES

Matinée: 10c, Loges 25c.

Soirée: 10c et 15c, Loges 25c.

# PARC SOHMER

OUVERT TOUS LES JOURS

Attractions extraordinaires

et la Bande du Parc.

ADMISSION ..... 10c.

## Notes d'un aviateur

# En panne chez les boches

C'était au cœur de septembre. Les jours se passaient dans l'attente, à sentir en soi croître la fièvre et grandir l'espoir.

Une joie grave nous envahit quand nous sûmes qu'une tâche nous serait réservée dans l'effort commun.

Enfin, un matin de soleil radieux, un ordre parut à la division:

— L'escadrille VB X, détachée en mission, se tiendra prête à partir cet après-midi, à quatre heures.

Quatre heures. Les ordres. Tout équipé, silencieux, nous écoutons notre capitaine.

— Messieurs, à vos cartes. Au sud-est de Z... dont vous avez bombardé la gare, entre le canal et la rivière, voyez cette route. Il y a, ici, une usine électrique qui fournit le courant aux défenses barbelées de trois secteurs ennemis. Nous sommes chargés de la détruire. L'objectif est petit, trente mètres sur vingt. Non, n'aurez de repos qu'après l'avon accompli. Départ dans cinq minutes. Messieurs, à vos appareils.

Nous sommes partis. Le soleil est d'or. Les campagnes naagent dans la lumière. L'appareil monte dans l'air pur, et l'horizon recule très loin, dans un gris transparent où des taches blanches, maisons groupées, identifient des villes. C'est la guerre au pays bleu, dans la vitesse et la clarté, où il y a tant de joie de vivre qu'il semble qu'il n'y ait pas place pour la mort.

Mon pilote se retourne. Je le regarde; je l'ai si peu vu, je le connais si peu. Comme il a l'air jeune, tandis que ses yeux sourient de toute l'insouciance de leur vingt ans! Qu'y a-t-il derrière ce regard, sous cette carrure d'athlète blond? Maîtrise de pilote, présence d'esprit, décision, énergie, de quelles ressources dispose, de quelle trempe est fait ce bécot, mon nouveau camarade de combat? Il me regarde, lui aussi. Il se demande, sans doute, ce que vaut le compagnon déjà mûr qui a charge de ses bombes et de ses armes.

C'est que notre guerre, à nous, en haut des nues, est faite d'isolement. Dans un instant, peut-être l'heure va sonner où la mort rôde à tout près, sans que rien d'autre puisse nous sauver que son geste au volant ou le mien à la mitrailleuse.

Deux mille mètres. Les tranchées approchent. Dès maintenant, je les devine, là-bas, où toute verdure a cessé. Quelques minutes et je retrouverai leurs arabesques familières et l'inextricable fouillis des deux réseaux affrontés. Que devient notre caravane? Le nombre, pour nos autobus aériens, est une sauvegarde. Loins devant, très haut, voici notre chef d'escorte; les obus le saluent déjà. Un autre bijou nous précède, à notre hauteur, et comme toujours, dans ces voyages en groupe, j'ai l'impression qu'il va à la dérive. L'observateur nous salue en agitant les bras. Un autre "conco", tout en dessous, semble se traîner le ventre sur les champs.

Les lignes. Les obus. Mon pilote, le "manche à balai" obstinément à la montée, file tout droit, le dos rond, sans souci des flocons blancs, des éclatements gris, des fumées noires. Bravo, le bécot! L'instinct ou l'habitude ont dû enseigner à ses nerfs que l'on ne perd le temps sans s'attendre, il vole vers sa mission. Les rafales nous accompagnent comme une escorte d'honneur. Qu'importe: trois amis seulement, à ma connaissance, sont morts du canon, en plein ciel. La statistique — qui eût dit des chiffres chers à Thérèse et à Yves Guyot qu'ils étaient un ferment de courage!

Des canons! des munitions! Sachons comprendre les réalités de la guerre

Le Bulletin des Armées a publié, tout récemment, à propos de la défense de la cote 301, un saisissant article dont le Journal a reproduit un extrait. J'y trouve une si impressionnante illustration de ma campagne, que je ne puis m'empêcher d'en répéter ici quelques passages.

Voici comment la feuille officielle décrit l'aspect de la cote 301 et de ses abris sous le "feu d'enfer" déchaîné par l'ennemi:

On eût dit que le sommet de ces hauteurs était transformé en volcan. Des colonnes de fumées jau-

hommes étaient ensevelis. Le Bulletin des Armées, avec un puissant réalisme, nous décrit les effets de ces "trombes de feu": Les tranchées se nivelaient et les occupants qui échappaient aux éclats n'avaient d'autre ressource que de se tapis dans les trous d'obus.

Et lorsque les vagues allemandes s'avancèrent, "après que l'artillerie eût encore pilé le terrain": La plupart de nos hommes avaient été enterrés, beaucoup de fusils étaient brisés, la majeure partie des mitrailleuses se trouvait hors d'usage.

Je ne puis m'empêcher de rapprocher ce dramatique tableau de l'imprudent déclin avec lequel certains esprits traitaient jadis l'artillerie lourde allemande. Et si douloureuse que soit la vision des épreuves imposées à nos héroïques défenseurs, j'en recommande la méditation à tous, grands et petits, persuadé que le sentiment aigu des réalités est la condition la plus nécessaire du salut et de la victoire.

Notre illustre Forain faisait dernièrement une tournée au front. Lorsqu'il arriva au poste de commandement d'un officier d'artillerie, les Allemands marquaient avec désinvolture, un obus par-ci, un obus par-là.

— Mon commandant, interrogea Forain, vous qui êtes au courant des habitudes de vos vis-à-vis, pourriez-vous me dire sur quel diable ils tiennent? Leur action n'a l'air d'un jeu.

— Oh! répondit avec calme l'artillerier, dans un obus, on ne sait pas. A cette heure-ci, généralement, ils tirent comme ça... dans la Nature!

## Ce que l'on dit

— L'Animal World vient d'établir qu'en aucune guerre les pertes en animaux, sur les champs de bataille, n'ont été aussi considérables. 600 chevaux étaient tués chaque jour pendant la guerre de Sécession et avant l'année dernière de 300,000 de ces "plus nobles conquêtes de l'épave". Pendant la guerre de Transvaal, d'Angleterre perdit 15,000 chevaux et mulets. Depuis le début de la guerre, on compte, sur tous les fronts, une perte totale de 5,000 chevaux et mulets par jour, soit jusqu'à présent plus de deux millions.

— Et la cavalerie ne donne pas? Quelqu'un a-t-il déjà la gent chevaline quand vient le temps des grandes charges? Des chevaux? Des moutons!...

— Mais on ne fait pas un cheval aussi vite qu'un obus!...

## AVIS

THE MODERN TOOL MANUFACTURING COMPANY, Limited.

Public notice is hereby given under the Revised Statutes of Canada, 1906, known as "The Companies Act," letters patent have been issued under the Seal of the Secretary of State of Canada, bearing date of the 10th day of July, 1916, incorporating Ismael Joseph Sarault, real estate agent, Louis Philippe Renaud, Joseph Péloquin, bookkeeper, Marie Rose Fontaine, stenographer, and Joseph Arthur Lafreche, civil employee, all of the City of Montreal, in the province of Quebec, for the following purposes, viz:—

(a) To manufacture, purchase, take on lease or otherwise acquire, sell or otherwise dispose of or deal in machinery and hardware of whatsoever nature, and more particularly gauges, tools, arms, explosives, shells and munitions of war and arrays with any supplies and to carry on in all its branches the business of manufacturers of machinery and its accessories;

(b) To carry on any other business, whether manufacturing or otherwise, which may seem to the company capable of being conveniently carried on in connection with the above or calculated directly or indirectly to enhance the value of or render profitable any of the company's property or rights;

(c) To purchase, take on lease or otherwise acquire, to hold, sell or otherwise dispose of, property, movable or immovable, land or any right or interest therein, water powers, power sites, timber limits or licenses, mines, mining rights, mining licenses, quarries, oil wells and products thereof, and any interest therein, in connection with manufacturing and the carrying on of a general machinery business;

(d) To construct, for, build, construct and equip, public and private works of every description, and to acquire, purchase, hold, sell, dispose of, supply, manufacture, and produce all manner and kinds of material for use in the construction and equipment of such public and private works, and more especially to purchase, erect, construct and operate mills, factories, buildings, warehouses, plant and machinery for the purposes of said business;

(e) To construct, maintain, alter, make, work and operate on or in connection with the property owned or controlled by the company, tramways, telegraph, telephone and steam or other power lines, race and other ways, water powers, aqueducts, wells, roads, piers, wharves, buildings, shops, sawing mills and other works and machinery, plant and electrical and other appliances of every description, and to manufacture and generate, by means of electricity and otherwise, light, heat and power, and to maintain, operate and use the plant and machinery necessary therefor, and to buy, sell, manufacture and deal in all kinds of goods, stores, implements, provisions, chattels and effects required by the company, its workmen and servants;

(f) To acquire the property, rights, goodwill and other assets and privileges or take over as a going concern the business of any person or company carrying on any business or industry similar in whole or in part to that of the company and to enter into contracts for the supply of services to the company and for the acquisition of the rights of any person or company under contract for the furnishing of work or materials, and to pay for the same, and with the approval of the shareholders, for the services and benefits of whatsoever nature rendered to the company, in shares of the company paid-up in whole or in part;

(g) To act as agents for others in the investment of funds for the carrying out of any business which this company is authorized to carry on, and to conduct the general business of a holding, investment, promoting and brokerage corporation in connection with any business or undertaking similar to that of the company;

(h) To issue or guarantee the issue of the payment of principal, dividends or interest on the shares, debentures, debenture stock, bonds or other securities or evidence of indebtedness or obligations of any person, company or association with which the company may have dealings and to pay or provide for brokerage, commission, interest and underwriting in respect thereof;

(i) To promote or to assist in the promotion of any company or corporation carrying on a business similar in whole or in part to that of this company or for the purpose of acquiring the undertaking of the company or any part thereof, and to organize gauge tool, machinery, manufacturing, mining, oil, land, industrial and other companies, and to hold, sell or otherwise dispose of any of the said companies, and to transfer agents and registrars for companies, corporation, syndicates and individuals;

(j) To apply for, purchase, lease or otherwise acquire any patents, brevets d'invention, licences, concessions or the like concerning exclusive or limited rights to use any invention which may seem capable of being used for any of the purposes of the company, and to use, exercise, lease, sell or grant licenses in respect thereof or otherwise turn to account the property or rights so acquired;

(k) To purchase, lease, hold, take in exchange or otherwise acquire lands or interests therein, together with any buildings or structures which may be attached to or form part of any of them, and to sell, lease, exchange or otherwise dispose of and deal in and to build on the whole or any portion of the lands and all or any of the buildings or structures that are erected thereon, and to improve, alter and manage such lands and buildings;

(l) To enter into any arrangement for sharing of profits, union of interests, cooperation, joint adventure, reciprocal concession, amalgamation or otherwise with any person or company carrying or engaged in or about to carry on or engage in any business or transaction which this company is authorized to carry on or engage in, or any business or transaction capable of being carried on as directly or indirectly to benefit this company, and to lend money to guarantee the contracts of, or otherwise assist in promoting, and become a shareholder in any subsidiary, allied company or person;

(m) To lend money to customers and others having dealings with the company on such terms as may seem expedient and to guarantee the performance of contracts by any such persons;

(n) To sell or dispose of the undertaking of the company or any part thereof for such consideration as the company may think fit, and in particular for shares, debentures or securities of any other company having objects altogether or in part similar to those of this company;

(o) To subscribe for, purchase or otherwise acquire, to own, hold, sell, assign, transfer or otherwise dispose of and deal with shares in the capital stock, bonds, debentures or other evidence of indebtedness created by any other companies, states or municipalities and while the holder thereof to exercise all the rights and privileges of ownership, including the right to vote in respect thereof, notwithstanding the provisions of section 44 of the said Act;

(p) To invest and deal with the moneys of the company not immediately required in such manner as may from time to time be determined;

(q) To distribute any of the property of the company in specie among its members;

(r) To procure the company to be registered and recognized in any foreign country;

(s) To do all and everything necessary, suitable, convenient or proper for the accomplishment of any one or more of the objects herein enumerated or incidental to the powers herein named, or which shall at any time appear conducive or expedient for the promotion or benefit of the corporation, either as holders or interested in any property or otherwise;

(t) To do all the foregoing things whether alone or in conjunction with others and whether as principals, factors or agents for any other companies or persons, or by or through any factors, trustees or agents, or on commission;

(u) Any power granted in any paragraph hereof shall not be limited or restricted by reference to or inference from any other paragraph.

The operations of the company to be carried on throughout the Dominion of Canada and elsewhere by the name of "The Modern Tool Manufacturing Company, Limited", with a capital stock of two hundred thousand dollars, divided into 2,000 shares of one hundred dollars each, and the

chief place of business of the said company to be at the City of Montreal, in the Province of Quebec.

Dated at the office of the Secretary of State of Canada, this 17th day of July, 1916.

THOMAS MCLIVELY,  
Under-Secretary of State.

## AVIS

### "HIBBERT & JASLOW, LIMITED".

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-trois juin 1916, constituant en corporation MM. René Chénier et Philéas Gauthier, avocats, Alfred Tracey, caissier, Joseph Robitaille, teneur de livres, et Léopold Samuel Jackson, voyageur, de Montréal, pour les fins suivantes:

Exercer le commerce d'importateurs et d'exportateurs, acheter et vendre et faire le négoce de marchandises sèches, articles de perquerie et de fantaisie, chaussures, fournitures électriques, objets émaillés, argenterie, bijouterie, bijoux, coutellerie, verrerie et toutes denrées et marchandises d'aucune description quelconque et accomplir tous actes nécessaires et s'y rattachant;

Exercer aucun commerce comme marchands en gros et au détail et manufactures;

Entre agents généraux et représentants ou agents des négociants en fabricants;

Exercer, acheter et assumer le commerce en opération actuellement exercé à Montréal et ailleurs, sous le nom de "Hibbert & Jaslow", et prendre charge de tous les droits et obligations de la dite société et les payer en parts acquittées de la présente compagnie;

Abtenir et acquérir aucun commerce de nature semblable et acheter et acquérir aucun intérêt ou droit de contrôler dans aucune corporation de même espèce et les payer en actions ou obligations de la présente compagnie, acheter et détenir les actions et obligations d'aucune compagnie faisant des opérations de même nature, sous le nom de "Hibbert & Jaslow, Limited", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000) divisé en deux mille (2,000) parts de dix piastres (\$10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation est en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-troisième jour de juin 1916.

C. J. SIMARD,  
Assistant-Secrétaire de la province.

## AVIS

### TAFFERT AND DOBROFSKY, LIMITED

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes en date du 23 juin 1916, constituant en corporation Dame Eva Dobrofsky, fille majeure; Abraham Dobrofsky, manufacturier; Moritz Rosenberg, comptable, de Montréal; Peter Berceovitch, avocat et Conseil du Roi, de Westmount, et Ernest Lafontaine, avocat, de Montréal, pour les fins suivantes:

Manufacturer les vêtements d'aucune sorte pour dames et les vendre en gros et au détail;

Être agents à commission, agents de manufacturiers et courtiers;

Prendre charge du commerce en opération de Taffert & Dobrofsky, et les payer en parts acquittées de la compagnie;

Prendre charge d'un commerce semblable et les payer en actions libérées du fond social de la corporation;

## AVIS

### LA BRASSERIE FRONTENAC

Les commandes de Bière Frontenac ayant considérablement dépassé le chiffre prévu, la Brasserie ne peut suffire à remplir les ordres—faute de bouteilles et de caisses que les manufacturiers ne peuvent fournir assez vite.

Les amis et clients de la Brasserie rendront le plus grand service à l'Administration en revoquant au plus tôt, les Bouteilles, les caisses et les cylindres à gaz vides. Ils s'assureront, en ce faisant, prompte livraison de leurs commandes.

C'EST IMPORTANT!  
Brasserie Frontenac Limitée

bonne, société, association ou compagnie;

Exercer ou entreprendre aucun autre commerce que la compagnie croit de temps à autre susceptible d'être convenablement exercé en rapport avec les susdits objets et pouvoirs, et calculé de nature à accroître directement ou indirectement la valeur des privilèges, droits ou biens de la compagnie ou à les rendre profitables, sous le nom de "Taffert & Dobrofsky, Limited", avec un fonds social de dix-neuf mille piastres (\$19,000.00), divisé en cent quatre-vingt-dix (190) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, est en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-troisième jour de juin 1916.

C. J. SIMARD,  
Assistant-Secrétaire de la province.

E. P. DUNSBY, 170, Fairmont  
J. H. HARTE,  
218, Laurier Ouest.  
Gervais & Frère  
71, Oberrier

Demandez notre Crème BRIQUETTES à la Glace en

A. D. QUINTIN,  
5140, Sherbrooke Ouest  
P. DEMITRE,  
4187, Ste-Catherine Ouest

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horario du service suburbain 1915-16

LACHINE	SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL	CHARLEVILLE
<p>Du Bureau de Poste. 15 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.</p> <p>10 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.</p> <p>10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.</p> <p>20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit</p> <p>De Lachine. 20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.</p> <p>10 min. Service de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.</p> <p>20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.</p> <p>10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.</p> <p>20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.</p> <p>Dernier char extra à 12.50 a.m.</p>	<p>SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.</p> <p>De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul. 10 min. Service de 5.20 a.m. à 8.00 a.m.</p> <p>20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.</p> <p>10 min. Service de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.</p> <p>20 min. Service de 9.00 p.m. à 12.10 p.m.</p> <p>Char pour Henderson seulement. . . . . 12.00 a.m.</p> <p>Char pour St-Vincent de Paul. . . . . 12.40 a.m.</p> <p>De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis. 10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.10 a.m.</p> <p>20 min. Service de 8.10 a.m. à 4.50 p.m.</p> <p>10 min. Service de 4.50 p.m. à 7.10 p.m.</p> <p>20 min. Service de 7.10 p.m. à 8.30 p.m.</p> <p>20 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit</p> <p>Char de Henderson à la rue St-Denis. . . . . 12.20 a.m.</p> <p>Char de St-Vincent à la rue St-Denis. . . . . 1.10 a.m.</p>	<p>DE LA MONTAGNE</p> <p>De l'Église au Parc et Mont-Royal. 20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.</p> <p>De l'Église au Parc. 20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.</p> <p>De l'Église au Parc à Snowdon. 10 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.</p>

DE LA MONTAGNE

De l'Église au Parc et Mont-Royal. 20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.

De l'Église au Parc. 20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.

De l'Église au Parc à Snowdon. 10 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.

DE L'ÉLÉ

De Lasalle et N.-Dame. 40 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit

TETRAULTVILLE

De Lasalle et N.-Dame. 15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.

20 min. Service de 9.00 a.m. à 12.20 p.m.

15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.

30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.20 minuit

POINTE AUX TREMBLES

De Notre-Dame et Jéré Avenue, Malsonne. 15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 p.m.

20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.20 a.m.

Dernier char extra pour le Point St-Bernard. . . . . 1.20 a.m.

IMPORTANT  
AUX AMIS ET CLIENTS DE  
LA BRASSERIE FRONTENAC

Les commandes de Bière Frontenac ayant considérablement dépassé le chiffre prévu, la Brasserie ne peut suffire à remplir les ordres—faute de bouteilles et de caisses que les manufacturiers ne peuvent fournir assez vite.

Les amis et clients de la Brasserie rendront le plus grand service à l'Administration en revoquant au plus tôt, les Bouteilles, les caisses et les cylindres à gaz vides. Ils s'assureront, en ce faisant, prompte livraison de leurs commandes.

C'EST IMPORTANT!  
Brasserie Frontenac Limitée

Le Heintzman & Cie, un piano qui a du "Chic"

La beauté des lignes, tel est l'apanage de Heintzman & Cie. Sa valeur artistique est aussi inattaquable que le fini de sa confection.

Chaque ouvrier employé dans les usines de Heintzman & Cie est un expert et tout piano qui en sort est un instrument de beauté, et capable en même temps de durer de longues années.

Les pianos de chez Heintzman & Cie sont de différents styles: Empire, Louis XV, Colonial, Chippendale et Sheraton.

VENEZ EN TOUT TEMPS OU DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ILLUSTRE.

C. W. LINDSAY, LIMITED

512, rue Ste-Catherine Ouest 394, rue Ste-Catherine Est 189, rue Sparks 201-03 St-Jean 29 Des-Forges

MONTREAL OTTAWA QUEBEC Trois-Rivières



